



L'ÉCLAIREUR DE HÉNANBIHEN

SEPTEMBRE 2021

Edito 



La voirie, un espace à partager, entretenir et rénover

◇ Un espace à partager

Larges ou étroites, nos 85 kilomètres de routes communales se partagent entre les voitures, les camions, les matériels agricoles, les cyclistes, les piétons et parfois même les cavaliers. Chacun se doit de respecter les autres usagers et aussi les lieux (propreté, accotements, branches d'arbres...).

◇ Un espace à entretenir

La commune fauche les herbes des bords de routes, passe l'épareuse sur les talus, cure quelques fossés... mais il est bien évident que les entreprises ne peuvent pas tout faire la même semaine alors il faut parfois un peu de patience ! Les propriétaires ou exploitants ont aussi des devoirs... Les haies doivent être entretenues, que ce soit dans le bourg ou en campagne, elles ne doivent pas déborder sur les voies de circulation, ni encombrer les lignes téléphoniques, et aussi permettre le déploiement de la fibre. C'est à charge des riverains et leur responsabilité peut être engagée.

Les trous sont aussi un gros souci. Nous n'avons plus de services par la Communauté de Communes alors nous avons commencé à réparer avec le service technique de la commune, et une entreprise locale. Tout est à apprendre et l'équipe technique s'y attache... il faut prendre le roulement !

◇ Un espace à rénover

Tous les ans, un budget de 130 000 € est inscrit en investissement. Nous avons fait le choix d'un revêtement bitumineux très performant mais qui reste très cher puisqu'il coûte environ 35 000 € du kilomètre, sans les travaux de curage des fossés... ce qui nous permet de réaliser environ 3 kilomètres par an... Les travaux pour 2021 sont en cours. C'est peu au regard des 85 kilomètres de routes communales, mais cela va nous conduire à être plus performant sur l'entretien.

La voirie est donc un des gros dossiers de la vie communale,... un bel espace à vivre et à protéger...

Joseph Gauthier, Adjoint.

L'an deux mil vingt et un, le cinq juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Hénanbihen, légalement convoqué le 30 juin deux mil vingt et un, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Catherine CORDON, Adjointe.

Étaient présents : M. CHMIELEWSKI Ludovic, Mme CORDON Catherine, M. DANIEL Jean-Michel, Mme DURAND Anne, M. GAUTHIER Joseph, M. MEFFRE Régis, M. MEHOUAS Gwenaël, Mme RONDEL Emmanuelle, Mme THEVENIN Eliane (Secrétaire de séance), Mme ABBE Jacqueline, Monsieur HOUZE Daniel.

Étaient excusés : M. LEBRET Jean-Michel pouvoir à Mme CORDON Catherine, M. LE BRUN Gildas pouvoir à M. GAUTHIER Joseph, Madame LEFORESTIER Isabelle pouvoir à Mme THEVENIN Eliane, Mme COURCOUX Aurélie.

- **Ressources Humaines : RIFSEEP**

Madame Cordon, présente la nécessité d'instaurer un Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP), en lieu et place du régime indemnitaire existant pour les agents de la commune. Les plafonds de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) sont augmentés, et le Complément Indemnitaire Annuel (CIA) est instauré sachant que l'IFSE et le CIA de chaque agent est défini par un arrêté municipal individuel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents approuve les nouvelles modalités du régime indemnitaire des agents de la commune et autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

- **Ressources Humaines : IFSE pour la secrétaire de Mairie**

Madame Cordon, présente la nécessité d'accorder une rétroactivité pour l'octroi de l'IFSE de la nouvelle secrétaire de Mairie, à partir de sa date d'arrivée dans la collectivité, le 1er juin 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents approuve le versement de l'IFSE avec une rétroactivité à la date du 1er juin 2021 et autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

- **Ressources Humaines : Ratio promus-promouvables**

Madame Cordon, présente la nécessité de délibérer sur le ratio promus-promouvables qui doit être revu à chaque mandature. Pour tout avancement de grade, le nombre maximal de fonctionnaires pouvant être promus est fixé par un taux appliqué à l'effectif des fonctionnaires remplissant toutes les conditions pour cet avancement et qualifiés de promovables.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents fixe le ratio commun à tous les cadres d'emplois à 100% et autorise Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

- **Ressources Humaines : Création d'un poste de chargé(e) d'accueil**

Compte tenu du départ pour mutation de l'agent chargé d'accueil, il est nécessaire de créer un emploi permanent à temps complet et de recruter un agent selon les conditions et le profil définis par la commission « Ressources Humaines », le 22 juin 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide de la création d'un emploi de chargé(e) d'accueil à temps complet pour effectuer les missions définies par la commission « Ressources Humaines », à compter du 1er septembre 2021 et de la mise à jour du tableau des effectifs.

- **Ressources Humaines : Mise à jour du tableau des effectifs**

Suite à l'avancement de deux agents au grade d'agent de maîtrise principal au 1er janvier 2021, validé par la commission « Ressources Humaines », réunie le 22 juin 2021, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents valide l'avancement de grade des deux agents et accepte la création des postes d'agent de maîtrise principal au tableau des effectifs et autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

• **Travaux SDE 22 : Entretien éclairage public**

Le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor (SDE 22), auquel la commune a transféré la compétence de l'éclairage public propose la remise en état de la borne S22 commande F, située Rue des Rochettes, pour un montant de 648,00€ TTC dont 390,00€ à la charge de la commune.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, désapprouve, à l'unanimité des membres présents ce projet proposé par le SDE 22, propose que la borne soit sécurisée par une protection et demande au SDE 22 de faire un nouveau devis en conséquence, enfin autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

• **Convention de servitude : ENEDIS**

ENEDIS, en vue de l'installation d'un ouvrage électrique (passage de conducteurs aériens et pose de coffret) sur la parcelle AB 365, sise Rue de la Libération, propose la signature d'une convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents approuve cette convention et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention et les documents relatifs à cette affaire.

• **Lotissement du Haut Temple : Annulation d'attribution du lot n°32**

Par délibération n°132/2020 du Conseil Municipal, le lot n°32 avait été attribué à Madame Charlene MOUSSU, domiciliée à Matignon. Suite à son désistement, il convient d'annuler cette délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, annule la délibération n° 132/2020 et propose à nouveau à la réservation le lot n°32 du Lotissement du Haut Temple, et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

• **Lotissement du Haut Temple : Attributions de lots**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de l'attribution des lots du Lotissement du haut Temple comme suit :

- * Le lot n°7 d'une superficie de 762 m² est attribué à Madame Véronique JAMET et Monsieur Alain PERIGNON, domiciliés à Saint-Alban, pour la somme de 39 620.95€.
- * Le lot n°24 d'une superficie de 455 m² est attribué à Madame Véronique QUESSEVEUR, domiciliée à Ruca, pour la somme de 23 658.18€.
- * Le lot n°26 d'une superficie de 533 m² est attribué à Madame Ludivine TERMET, domiciliée à Plérin, pour la somme de 27 713.87€.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les actes de vente et tous les documents relatifs à ces affaires.

• **Lotissement de la Minoterie II : Lot n°5**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié de vente du lot n°5 du lotissement de la Minoterie II, attribué par délibération de l'ancienne municipalité.

• **Droit de préemption Urbain :**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas préempter :

- * La parcelle AB 520, sise 9 rue de la minoterie
- * La parcelle ZK 60, sise La Meaugon
- * La parcelle ZB 50, sise 1 rue des Vaux
- * La parcelle ZS 3, sise Le Belvédère

• **Droit de préférence :**

Maîtres DEQUAIRE et LECLERC, notaires à Pléneuf-Val-André, ont informé la commune de la mise en vente des parcelles YB 34 et 35, sises à La Croix Chemin. Conformément au Code Forestier, la commune bénéficie d'un droit de préférence pour l'acquisition de ces parcelles, dont le prix de vente est fixé à 4 100.00€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas faire valoir son droit de préférence et de ne pas acquérir ces parcelles.

~ PAROLE DE LA MINORITÉ ~

Le conseil municipal de **Hénanbihen a voté** le renoncement d'être le maître de son urbanisme au profit de Lamballe Terre et Mer (LTM) et ceci **malgré notre opposition**.

Aujourd'hui nous sommes heureux d'apprendre que 16 **communes** (sur 38) ont **compris les risques** et **refusé de voter** cette régression majeure des compétences des communes au profit de LTM. Grâce à leur courage et leur clairvoyance nous échappons à ce transfert.

Par ailleurs nous constatons que certaines commissions du conseil municipal ne sont que très peu ou pas réunies par notre maire ou ses adjoints malgré les annonces de projets. Tel est le cas de la commission Communication alors que le site internet de la commune serait quasi finalisé ou encore de la Commission travaux pour le projet d'aménagement du bourg et la Commission Association pour l'utilisation du presbytère et enfin et surtout la Commission Santé à propos du POLE MEDICAL promis pendant la campagne électorale.

Nous sommes donc tous en l'attente de la concrétisation des projets annoncés lors de cette campagne.

echanger.henanbihen@gmail.com

~ ÉTAT CIVIL ~

Naissances :

Le 10 juin 2021 est née **Shainna SIMON**, fille de Romain SIMON et de Adeline LEMARCHAND.

Le 29 juillet 2021 est né **Théo LOURENÇO**, fils de Olivier LOURENÇO et de Audrey CARQUEVILLE.

La municipalité présente ses sincères félicitations aux parents et leur vœux de bonheur au bébé.

Décès :

Monsieur **HUE Cédric**, né le 27 juillet 1979 à Compiègne (Oise), décédé le 23 juin 2021 à Hénanbihen (Côtes-d'Armor).

Madame **PANSART née LETACONNOUX Marie**, née le 21 avril 1937 à Saint-Denoual (Côtes-d'Armor), décédée le 7 juillet 2021 à Dinan (Côtes-d'Armor).

Madame **LEBARBIER née CORBEL Marylise**, née le 15 septembre 1954 à Ruca (Côtes-d'Armor), décédée le 27 juillet 2021 à Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor).

La municipalité présente ses sincères condoléances aux familles.

~ URBANISME ~

DP : déclaration préalable

PC : permis de construire

PC02207621C0003 : Madame et Monsieur THOBY CATINAT Béatrice et THOBY Philippe, Extension d'une maison d'habitation, 2 Rue de La Vigne.

DP02207621C0018 : Communauté d'Agglomération LAMBALLE TERRE & MER, représentée par Monsieur ANDRIEUX Thierry, Division d'un terrain en 3 lots à bâtir (activité économique), Route de Lamballe – La Quenotterie.

DP02207621C0021 : Monsieur DUTERTRE André, Agrandissement d'une fenêtre en porte fenêtre, 1 rue de Bel Air.

DP02207621C0022 : Monsieur MEHEUST Alexandre, Réhabilitation d'un garage en chambre, 5 Le Petit Chauchix.

DP02207621C0023 : Monsieur BALLAN Jean-Noël, Création d'une fenêtre, 6 rue de la Roche Couverte.

DP02207621C0024 : Monsieur HOUZE Daniel, Clôture, 21 rue de la Libération.

DP02207621C0025 : Monsieur MERPAULT Ludovic, Clôture et portail, 6 rue de la Chapelle.

~ ÉLECTIONS ~

Résultats du 2ème tour des élections départementales du 27 juin 2021 à Hénanbihen :

Nombre d'électeurs inscrits : 1115 - Nombre de votants : 454 - Abstention : 661 (59,28%)
M. CARFANTAN Jean-René et Mme THOMAS Lise: 217
M. MORIN Yannick et Mme PLESIER Nathalie.....: 210
18 bulletins blancs et 9 bulletins nuls

Résultats du 2ème tour des élections régionales du 27 juin 2021 à Hénanbihen :

Nombre d'électeurs inscrits : 1115 - Nombre de votants : 453 - Abstention : 662 (59,37%)
Mme LE CALLENNEC Isabelle (Hissons Haut la Bretagne).....: 105
Mme DESMARES-POIRRIER Claire (Bretagne d'Avenir).....: 36
M. BURLOT Thierry (Nous la Bretagne avec Thierry Burlot).....: 113
M. CHESNAIS-GIRARD Loïg (La Bretagne avec Loïg).....: 109
M. PENNELLE Gilles (Une Bretagne forte, liste soutenue par le Rassemblement National): 57
11 bulletins blancs et 22 bulletins nuls

Vous pouvez faire votre demande d'inscription sur les listes électorales :

- en ligne (<https://www.service-public.fr/compte/se-connecter>),
- sur place (à la mairie),
- par courrier (les inscriptions par mail ne sont pas recevables).



Vous devez fournir les documents suivants :

- **Formulaire cerfa n°12669*02** de demande d'inscription (disponible en mairie)
- **Pièce d'identité** (en cours de validité)
- **Justificatif de domicile** (de moins de 3 mois à votre nom et mentionnant l'adresse de votre domicile)

~ VIE ASSOCIATIVE ~



FORUM DES ASSOCIATIONS

Pour découvrir les associations de la commune et réaliser vos démarches d'inscription

Samedi 11 septembre 2021 de 9H à 13H à la salle des fêtes
(Pass sanitaire obligatoire pour les personnes de plus de 18 ans)



Repas Gibier des Chasseurs

La Société de Chasse de Hénanbihen organise

le **samedi 18 septembre 2021**

à partir de 18h30,

à la Salle des Fêtes :

Un repas-gibier à emporter au prix de 13€

Des cartes de réservation sont à disposition dans les commerces du bourg :

Le Neptune, Vival, Les Trois Petits Cochons,
chez le Président (06-75-33-77-18),
et auprès de chaque chasseur.



Menu

Terrine de sanglier

Gibier : chevreuil et sanglier

Fromage & Dessert

MOULES FRITES

Dimanche 19 septembre 2021

L'école St Joseph vous propose :



Moules frites ou saussices frites



Fromage + dessert

10 €

Sur place à partir de 12h

Menu enfant 5€

Buvette



Château gonflable



Tickets en vente auprès des élèves à la rentrée des classes et chez nos commerçants :

Le Neptune et Chez Nathalie.
#ecolestjounecolequibouge#

ABC BIBLIOTHEQUE :



Reprise des **horaires habituels à partir du 1er Septembre**

- le **mardi** de 16H30 à 17 heures
- le **mercredi** de 17h à 18 heures
- le **samedi** de 10H30 à 12heures.



Hé Danse Bihen



Bonjour à tous,

Nous serons heureux de vous retrouver lors des **inscriptions**,
au **forum des associations le 11 septembre**
pour une **reprise des cours la semaine suivante :**
Full Dance et Défull dance pour les jeunes et les adolescents,
Zumba et renforcement musculaire pour les adultes.

Anticipez et faites rédiger vos certificats médicaux, si vous voyez un médecin. Le
Pass Sanitaire sera obligatoire.

Venez nous rencontrer !

hedansebihen@gmail.com

Anne Rohon : **06-80-83-06-02**

EPMM SPORTS POUR TOUS HENANBIHEN Gymnastique

Les cours de gymnastique reprendront le mardi 14 septembre prochain.

Ils seront toujours assurés par notre animatrice, Béatrice Vincent,
chaque **mardi de 10 heures 45 à 11 heures 45.**

En raison du contexte sanitaire et des directives ponctuelles qui en découlent,
rendez-vous pour cette première séance à 10 heures 35 sur le parking de la Maire.

Nous aurons d'ici-là des instructions quant à notre lieu d'activité.

Le prix de l'adhésion est inchangé, **75 euros pour l'année.**

L'inscription peut se faire au début du cours

ou au forum des associations du samedi 11 septembre.

Pour les débutants, deux séances gratuites d'essai sont possibles. **N'hésitez pas à nous rejoindre !**



"Courir à Hénanbihen "

Tu es coureur(se), n'hésites pas à nous rejoindre pour une **sortie running**
dans la campagne Hénanbihannaise
tous les mercredis en fin de journée !

Ouvert à tous : tout niveau admis et parcours/ distance
adaptés en fonction du nombre et des participants.

Rendez-vous : les mercredis à 18h50 devant la mairie d'Hénanbihen
pour un départ à 19h (course de 1 heure environ).

Si certains sont plus disponibles le dimanche, possibilité de mettre en place quelque chose également !

Renseignements : 06 20 39 53 77 ou trail.stjohenanbihen@gmail.com



RANDO'BIHEN Circuits du mois de septembre

Pour tous renseignements : randobihen@gmail.com ou **06.27.55.90.46**

Rendez-vous mercredi 13H30 - Parking Ecole Privée

| | | |
|--------------|-------------------------------------|---|
| 08 septembre | Le Minihic sur Rance | 2 |
| 15 septembre | Pleven - bord de l'Arguenon | 2 |
| 22 septembre | Journée randonnée Forêt de Penhouet | |
| 29 septembre | Le moulin de la mer Matignon | 1 |
| 06 octobre | La vallée du Guébriant St Lormel | 2 |

Rendez-vous vendredi 9H30 - Parking Ecole Privée

| | | |
|--------------|------------------------------|---|
| 10 septembre | Plurien Saint Jean | 1 |
| 17 septembre | L'étang de la roche St Potan | 1 |
| 24 septembre | Le Guildo Beaulieu | 1 |
| 01 octobre | Erquy St Sépulcre | 1 |

Degrés de difficulté () 1 - Facile 2 - Moyen 3 - Difficile

ECOLE DE FOOT DU GJPM et US FREMUR FRESNAYE

Pour les inscriptions à l'Ecole de Foot, contactez le Groupement des Jeunes du pays de
Matignon au 06-62-52-78-65 ou sur le site gjpaysdematignon.fr.



Catégorie U7 & U9

Dès 5 ans

Essais gratuits





C'est avec un plaisir non dissimulé que nous vous annonçons le retour de notre journée trail le **samedi 20 novembre 2021** (dans le respect des règles sanitaires en vigueur ce jour-là).

Pour cette sixième édition nous vous proposons deux parcours de randonnée, 5 courses enfants, une course nature de 8 km et le fameux trail nocturne de 16 km. Une journée sportive rythmée par les surprises et les animations. Par avance merci à nos nombreux bénévoles que nous solliciterons de nouveau et bienvenue à tous les nouveaux (elles) qui voudraient rejoindre cette belle aventure. Sportivement votre, **L'équipe Hénantrail.**

#unparcourssemedesurprises#
#ecolestjournecolequibouge#

Contact : Frédéric Carfantan

06 20 39 53 77

trail.stjohenanbihen@gmail.com

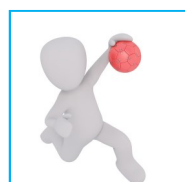
Facebook : Trail nocturne Hénanbihen

Handball Hénansal-Erquy : Saison 2021-2022

Reprise des entraînements à partir du lundi 6 septembre 2021 :



| Equipes Jeunes | | | Jours | Horaires | Salle Omnisport |
|----------------|---------------|---------------------------------------|----------|---------------|-----------------|
| Mixte | Ecole de hand | Nés en 2013 (débutants) - 2014 - 2015 | LUNDI | 17h00 - 18h00 | HENANSAL |
| | Ecole de hand | Nés en 2013 (débutants) - 2014 - 2015 | MARDI | 17h15 - 18h15 | ERQUY |
| | - 11 ans | Nés en 2011 (débutants) - 2012 - 2013 | MERCREDI | 18h00 - 19h30 | ERQUY |
| Filles | - 13 ans | Nées en 2009 - 2010 - 2011 | MERCREDI | 16h15 - 17h45 | ERQUY |
| Garçons | - 13 ans | Nés en 2009 (débutants) - 2010 - 2011 | MARDI | 18h30 - 20h00 | ERQUY |
| | - 15 ans | Nés en 2007 - 2008 - 2009 | VENDREDI | 18h00 - 20h00 | ERQUY |



| Equipes Seniors | | Jours | Horaires | Salle Omnisport |
|-----------------|-----------------------|----------|---------------|------------------------|
| Filles | Nées en 2005 et avant | JEUDI | 19h30 - 21h30 | HENANSAL |
| 1 équipe | Nées en 2005 et avant | VENDREDI | 19h30 - 21h00 | Collège Thalassa ERQUY |
| Garçons | Nées en 2005 et avant | MARDI | 20h00 - 22h00 | HENANSAL |
| 2 équipes | Nées en 2005 et avant | VENDREDI | 20h00 - 22h00 | ERQUY |

Contact : Loïc Gours
06.81.35.45.55
5322058@ffhandball.net

Dans le cadre du lancement de sa saison 2021-2022, **le Racing Club de Matignon recherche, à compter du mois d'octobre, pour une durée de 6 à 8 mois, un service civique pour un contrat de 24h par semaine**, afin de l'aider à réaliser diverses missions au sein du club. Il sera accompagné d'un tuteur durant l'intégralité de sa mission pendant laquelle il sera amené à :

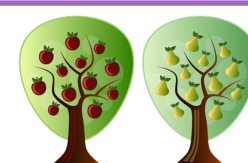
- 👉 Assister les familles dans les démarches complexes des inscriptions.
- 👉 Soutenir le développement du rugby en milieu scolaire en accompagnant et proposant des interventions.
- 👉 Assister les éducateurs pour l'accueil des jeunes (5 à 14 ans), pour la mise en place et la pratique des entraînements.
- 👉 Participer à l'organisation des événements sportifs (match, tournois,...) ayant lieu à l'extérieur du club, ainsi qu'à domicile : accueil des équipes adverses, installation des terrains, achats et préparation des goûters, planification du tournoi etc.
- 👉 Participer aux autres actions de logistique en assistance des personnes en charge de celle-ci : organisation et gestion des stocks etc.
- 👉 Participer à l'organisation des activités extra-sportives, partie très importante de la vie du club et de la cohésion de ses membres : Tartiflette du club, grillades de fin de saison etc.
- 👉 Participer à la promotion du club en proposant des idées pour la création de différents supports de communication afin de promouvoir le rugby (ateliers découvertes, rugby à 5, rugby à XV, rugby à X, filles/femmes et garçons/homme)

Contactez nous au 0672245411 ou via le Facebook du club.

A vos CV !!! ❤️ 🖤 🟡



Un panier bio près de chez vous, c'est possible !



La Binée Paysanne est une association de producteur bio créée en 2004. 25 producteurs/artisans bio et locaux vous proposent du **pain**, des **légumes de saison**, des **produits laitiers** (vache, brebis, chèvre), des **pommes**, des **jus**, du **cidre**, de la **bière**, des **poulets**, des **œufs**, de la **viande** porc, bœuf, agneau, des **galettes**, des **conserves**... rien n'est imposé, c'est à vous de choisir. Benoît Gicquel, éleveurs de volailles, vous permet de **retirer votre panier** sur sa ferme. Où : **Le Bois Gicquel - Hénanbihen** Quand : le **vendredi, de 17 h30 à 19 h**
Infos et commandes sur le site : www.labineepaysanne.com ou par téléphone : 02 96 72 83 48

Enfance-Jeunesse : Inscriptions pour les vacances de la Toussaint

(du 23 octobre au 7 novembre) :

Accueils de loisirs (ALSH) 3-10 ans :

du 29 septembre au 15 octobre

animations 11-17 ans : à partir du 4 octobre

<https://www.lamballe-terre-mer.bzh/accueil/vivre-habiter/enfance-jeunesse>

02-96-50-59-54 ou **enfance-jeunesse@lamballe-terre-mer.bzh**

Service Info Jeunes (SIJ) :

Ateliers (sur inscription) :

Mercredi 21 septembre de 13h30 à 15h30

« Mon 1er CV, ma 1ère lettre de motivation »

Mercredi 29 septembre de 13h30 à 15h

« Formation BAFA et recherche de stage pratique »

Les Mardis des possibles (sur inscription) :

Mardi 20 septembre de 18h à 19h

« devenir animateur, information BAFA :

formation coût, recherche de stages, organismes... »

SIJ : 02-96-50-87-90 ou **06-79-98-73-57** ou **sij@lamballe-terre-mer.bzh**

Piscine à Lamballe-Armor

Cours pour enfants et adultes (natation, aquagym, aquavélo...)

Inscriptions du 6 au 11 septembre

Tel : 02-96-50-13-80 ou mail : **lapiscine@lamballe-terre-mer.bzh**

Centre Intercommunal d'Action Sociale de LTM (CIAS)

50 bis rue d'Armor, 22400 Lamballe-Armor

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

(fermé le jeudi après-midi)

Tel : 02-96-50-73-20 ou mail : **cias@lamballe-terre-mer.bzh**

Habitat :

L'Agence Locale de l'Energie et du Climat (**ALEC**)

propose des **visites gratuites**,

pour les ménages modestes, propriétaires et locataires,

dans le but de **conseiller les personnes**

qui rencontrent des difficultés pour se chauffer

ou qui se questionnent sur **l'énergie dans leur logement**.

Contact : **02-96-32-96-66** ou **habitat@lamballe-terre-mer.bzh**

Jardinage : atelier compostage gratuit (pour les habitants de LTM)

Samedi 18 septembre de 14h à 16h30 à la pépinière Herbarius, Le

Haut du Val à Planguenoual

Tel : 06-03-43-25-28 (inscription obligatoire)

Le Quai des rêves :

Journée d'ouverture de la saison :

Samedi 11 septembre à partir de 14h,

expositions, spectacles, présentation de la programmation.

Renseignements et réservations : **02-96-50-94-80** ou

quadesreves@lamballe-armor.bzh

~ AGENDA ~

11 septembre : Forum des associations à la Salle des Fêtes (9h - 13h)

18 septembre : Repas des chasseurs dès 18h30 à la salle des fêtes

19 septembre : Moules Frites - Ecole Saint-Joseph à partir de 12h

Important

Pour d'autres infos, au
fil de l'eau, téléchargez
l'application Panneau-
Pocket sur votre téléphone
et choisissez
Hénanbihen



La Mairie :

La mairie est ouverte

du lundi au vendredi

de 9H à 12H

et le

mercredi après-midi

de 14H à 16H30

☎ : 02.96.31.52.49

Mail : mairie.henanbihen@wanadoo.fr

L'agence postale :

L'agence postale est ouverte

du

lundi au vendredi

de 9H à 12H